

DIVERS-CITÉ



Cendras - Bulletin municipal

N° 235 décembre 2015

SOMMAIRE

P2: édito / Cérémonie du 11 novembre.

P3: mission locale jeunes / enquête sur l'artisanat.

P4: au conseil municipal / scrutin régional.

P5: Travaux de voirie et à la Poste / réhabilitation chez Néolia

P6: le jour de la nuit / au jardin pédagogique / bourse aux semences.

P11: actualité de la médiathèque / un livre de Didier Lécuyer.

P12 et 13: retour en images sur le salon Lire délivre.

P14: au centre socioculturel / les 1001 bougies.

P15: la vie des associations / repas des aînés.

P16: Agenda / Utile;



Dossier

Le schéma départemental de coopération intercommunale du préfet n'est pas bon

Pages 7 à 10



Editorial

Face au terrorisme, la république et la solidarité plus que jamais

Moins d'un an après les crimes contre Charlie hebdo et l'Hyper Cacher, le terrorisme fanatique a à nouveau frappé, ce coup-ci en direction de personnes de toutes origines, sans distinction, surtout des jeunes en train tout simplement de vivre et de se divertir.

Choqués, abasourdis devant une telle violence aveugle, les citoyens ont réagi avec beaucoup de dignité et de solidarité.

S'il fallait aussitôt prendre des mesures pour assurer la sécurité de tous, il faudra veiller qu'au nom de cette sécurité nécessaire ne soient pas sacrifiées les libertés ; plus que jamais sans doute la devise de notre République « Liberté, égalité, fraternité » devra-t-elle être activée pour ne pas sombrer dans l'engrenage de la violence et de l'autoritarisme ; pour réduire le terreau sur lequel poussent inexorablement la haine et la violence ; pour redonner toute leur place à la justice sociale, à l'éducation et à la culture, au vivre-ensemble et à la citoyenneté, à l'humain tout simplement.

Cela devra aussi nous questionner sur notre politique extérieure. Comment comprendre en effet que notre pays, grand marchand d'armes, présent sur le

terrain de tant de théâtres de guerre, ait, pour la cinquième année consécutive, baissé son aide au développement en direction des pays les plus pauvres ?

À Cendras, comme ailleurs, il y a eu des moments de recueillement, d'émotion ; de beaux gestes d'humanité, de solidarité. À Cendras, comme ailleurs, il faudra de l'intelligence, de l'ouverture, de la réflexion, de l'écoute, de la volonté commune afin de trouver le meilleur chemin pour construire un monde de solidarité et de paix.

Dans ce contexte, porter atteinte à la démocratie de proximité n'est pas le bon choix

La réforme des collectivités territoriales en cours qui vise à liquider les communes, ces 36500 foyers de démocratie de proximité, n'est certainement pas une bonne chose au regard de la situation évoquée ci-dessus. N'a-t-on pas intérêt, au contraire, à favoriser tous les lieux qui animent la citoyenneté et le vivre-ensemble comme le sont, depuis 1789, les communes ? Ces questions sont posées en détail dans le dossier de ce bulletin.

Yannick Louche



Cérémonie du 11 novembre

Durant 4 années la cérémonie du 11 novembre, date de l'armistice, se déroulera dans le cadre du centenaire de la guerre 14/18. Cette année les Cendrasiens se sont retrouvés au monument aux morts de La Baume pour rendre hommage aux nombreuses victimes de cette guerre en déposant une gerbe portée cette année par des enfants.

Une conseillère en insertion à votre écoute au centre social

La mission locale jeune (MLJ) Alès-Pays Cévennes est une association du service public et de l'emploi au service des jeunes de 16 à moins de 26 ans sortis du système scolaire et habitant dans une commune se situant sur le territoire d'intervention de celle-ci. Son rôle est d'accompagner les jeunes dans leurs démarches en vue d'une orientation et/ou d'une insertion professionnelle : emploi, formation, santé, logement, mobilité...

Ses missions portent sur l'accueil, l'écoute, l'accompagnement des jeunes. Pour ce faire, la MLJ Alès-Pays Cévennes met en place une approche globale et propose des services adaptés.

Elle propose un parcours d'accompagnement individualisé à chaque jeune ainsi que des candidatures adaptées aux besoins des employeurs.

Les dispositifs tels que la garantie jeunes (GJ) ou l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) permettent aux jeunes de bénéficier de véritables outils dans l'acquisition de savoirs innovants et dynamiques, de bourses mais surtout dans la reconstitution d'un projet professionnel.

Elle a pour but d'accueillir, d'informer, d'orienter et de conseiller les jeunes dans leurs parcours d'insertion à l'emploi ou à la formation.

Elle aide les jeunes sur différentes problématiques de la vie quotidienne.

-Le logement : être orienté vers des structures asso-

ciatives et pouvoir bénéficier de demande d'aide.

-La santé : accéder à un bilan de santé gratuit. Intervention des professionnels (psychologue, sexologue...) sur les thèmes de la santé, vie affective et sexuelle, du bien-être...

-La famille : rencontrer une psychologue en cas de besoin.

-Soutien financier : demandes d'aides financières par l'intermédiaire du conseiller référent en fonction des besoins et des démarches individuelles du jeune.

-L'emploi : aider à la recherche d'emploi ou de formation et d'orientation sur le projet professionnel, dans ce cadre plusieurs ateliers sont proposés (CV et lettre de motivation, informatique, découverte métiers...)

-La formation : accéder à l'ensemble des formations qualifiantes ou diplômantes.

-Démarches administratives : être aidé pour l'ensemble des formalités administratives (impôts, CAF...)

Cécile Poncet, conseillère en insertion professionnelle, sera à votre disposition les 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois au matin, dans les locaux du centre social.

M.L.J. (mission locale jeune)

Accueil au centre socioculturel Lucie Aubrac de Cendras (1^{er} et 3^{ème} lundis du mois), de 9h à 11h, sur rendez-vous. Tel : 04 66 56 71 73.

Enquête sur l'artisanat en Pays grand-combien

La communauté de communes du pays grand-combien œuvre à améliorer l'attractivité économique de notre territoire. Afin d'atteindre cet objectif et de dynamiser le tissu économique local, elle a conclu un partenariat avec la chambre des métiers et de l'artisanat du Gard.

Actuellement le territoire du pays grand-combien est confronté à une problématique pour transmission des entreprises. De nombreuses activités ne trouvent pas de repreneurs, affaiblissant la vitalité économique du territoire.

La chambre des métiers et de l'artisanat du Gard est en charge pour le pays grand-combien, de réaliser un diagnostic et accompagner les démarches de transmission pour faciliter les reprises d'entreprise.

Vous serez contacté avant la fin de l'année afin de répondre à un questionnaire indispensable à la réalisation d'un diagnostic économique des entreprises du pays grand-combien.

Votre participation à ce questionnaire est donc indispensable pour à terme mettre en palce des actions visant à donner un nouvel élan économique au territoire.

Conseil municipal

Séance du 23 novembre

Après une minute de silence pour les victimes des attentats, le conseil municipal a délibéré sur les questions suivantes:

Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale

Il s'agissait que le conseil donne son avis sur la proposition du préfet notamment sur la fusion du pays grand-combien avec l'Agglo et celle de la fusion de notre SIVU DFCI avec 3 autres.

Le conseil a voté un avis négatif par 16 voix contre une (voir détails dans le dossier de ce bulletin).

Schéma de mutualisation et rapport d'activité 2014 du pays grand-combien

Le conseil donne un avis favorable sur le schéma par 17 voix pour ; le rapport d'activités est présenté pour information.

Biens vacants et sans maîtres

Par 17 voix pour, le conseil décide que la commune devienne propriétaire de plusieurs parcelles sans maîtres (après application des dispositions du code civil) sur le secteur de l'Abbaye et du Mas Seguran.

Echange de parcelles

Par 17 voix pour, le conseil décide d'ouvrir une enquête publique afin d'effectuer un échange de terrains pour le maintien d'un chemin rural aux Fatières.

Echange de terrain avec Néolia

Par 16 voix et une abstention, le conseil vote le principe d'un échange de terrain entre la commune et Néolia, échange permettant à la commune d'améliorer l'accessibilité de la rue Malinowski et permettant à Néolia de réaliser des travaux de réhabilitation des cités Malinowski.

Demande de subventions pour enfouissement de réseaux secs

Par 17 voix, le conseil décide de demander des subventions au syndicat départemental d'électrification en vue d'enfouir les réseaux EDF, éclairage public et téléphone sur le rond-point de la place Allende, la rue V. Faïta et l'impasse du clocher, ceci avant la réalisation de l'aménagement de ce secteur. Subventions aussi pour la fourniture et la pose d'horloges astronomiques pour l'éclairage public.

Subvention pour un dispensaire en Palestine

Par 16 pour et une abstention, le conseil vote une aide de 500 euros au dispensaire du village de Abu Schkheden en Palestine, village avec lequel les liens de solidarité sont établis depuis 2 ans avec Cendras.

Création de poste (sans embauche)

Par 16 voix pour et une abstention il est créé un poste d'ingénieur territorial pour permettre le déroulement de fin de carrière d'un agent selon les règles et la proposition du centre de gestion départemental.

Virement de crédits

Par 17 voix, le conseil délibère sur 2 virements de crédits (opération comptable)

Elections régionales

Le scrutin pour élire les conseillers régionaux de la nouvelle grande région a lieu les dimanches 6 décembre (1^{er} tour) et 13 décembre (2^{ème} tour) de 8h à 18h, dans les trois bureaux de vote habituels (mairie, foyer de Malataverne, foyer de La Blaquièrre).

Se munir de sa carte d'électeur et d'une pièce d'identité.

Voirie

De multiples travaux de réparation de la voirie ont été réalisés cet automne et sont en voie de finition. Il s'agissait de réparer les dégâts de l'inondation de 2014 ainsi que des épisodes cévenols de cet automne. Les entreprises Bernard et Kubani ont réalisé des travaux pour un montant de 183456 euros HT sur divers chemins et ouvrages. Les services techniques municipaux ont mené de multiples chantiers sur différents ouvrages et ruisseaux, d'autres sont programmés.

Les services routiers du département ont eu leur part aussi (passage busé à La Baume, pont sur le ruisseau de Vammale, etc.) et sont sollicités pour le passage busé au Soleyret ou l'aménagement du ruisseau de Sauvages à la Blaquière.

Par ailleurs l'entreprise Bernard va réaliser une nouvelle tranche sur la route de Goujouze et, avec l'entreprise Kubani, commencer des travaux de réparation des pistes DFCI.

Toiture de la Poste

Ce mois de novembre, la municipalité à fait refaire la toiture du bâtiment de la Poste (toiture devenue de plus en plus fuyarde) par l'entreprise Dufourg pour un montant 16443 euros HT.

Caniveau de Malataverne

Les services techniques municipaux viennent de réaliser un petit chantier très attendu, celui de la réfection du caniveau et surtout de la grille fort bruyante qui gênait les habitants de la ruelle de Malataverne.

Réhabilitation chez Néolia

Ce n'est pas un luxe, Néolia a commencé les travaux de réhabilitation de ses deux bâtiments de la rue Malinowski.



Le jour de la nuit

Le SMACVG a choisi de placer sa randonnée annuelle dans le cadre de cette opération portée localement par le Parc national des Cévennes. Ainsi la rando s'est elle effectuée cette année en partie dans la nuit, dans le secteur du Puech et du ruisseau de Sauvages, le 10 octobre dernier. Cela a permis aux nombreux participants de découvrir la beauté du ciel (après extinction de l'éclairage public), d'aborder les problèmes de pollution lumineuse, de mieux connaître les animaux nocturnes (papillons de nuit, chauve-souris), tout ceci avec l'appui d'une conteuse et de scientifiques, avant de terminer la soirée par une bonne soupe et des châtaignes grillées.



Au jardin pédagogique

Avec les compétences de Françoise Devèze et Dominique Puechlong-Ruckly, le suivi de Florence du SMACVG et l'appui technique des services municipaux, les enfants encadrés par le centre social dans le cadre du temps périscolaire font avancer l'installation du jardin pédagogique qui commence à avoir fière allure avec ses plantations de plantes tinctoriales et aromatiques, son système d'arrosage par récupération des eaux de toiture et désormais son hôtel à insectes.



Bourse aux semences

Le 7 novembre dernier comme chaque automne, le groupe bénévole « troc&dons » de l'association des jardins du Galeizon organisait sa bourse aux semences où il était possible de troquer graines et plants, vivaces, bulbes, petit-fruits... et de partager expérience et savoir-faire. A noter la qualité de cette manifestation et l'intérêt qu'elle suscite auprès des jardiniers de plus en plus nombreux chaque année.

Containers à verre

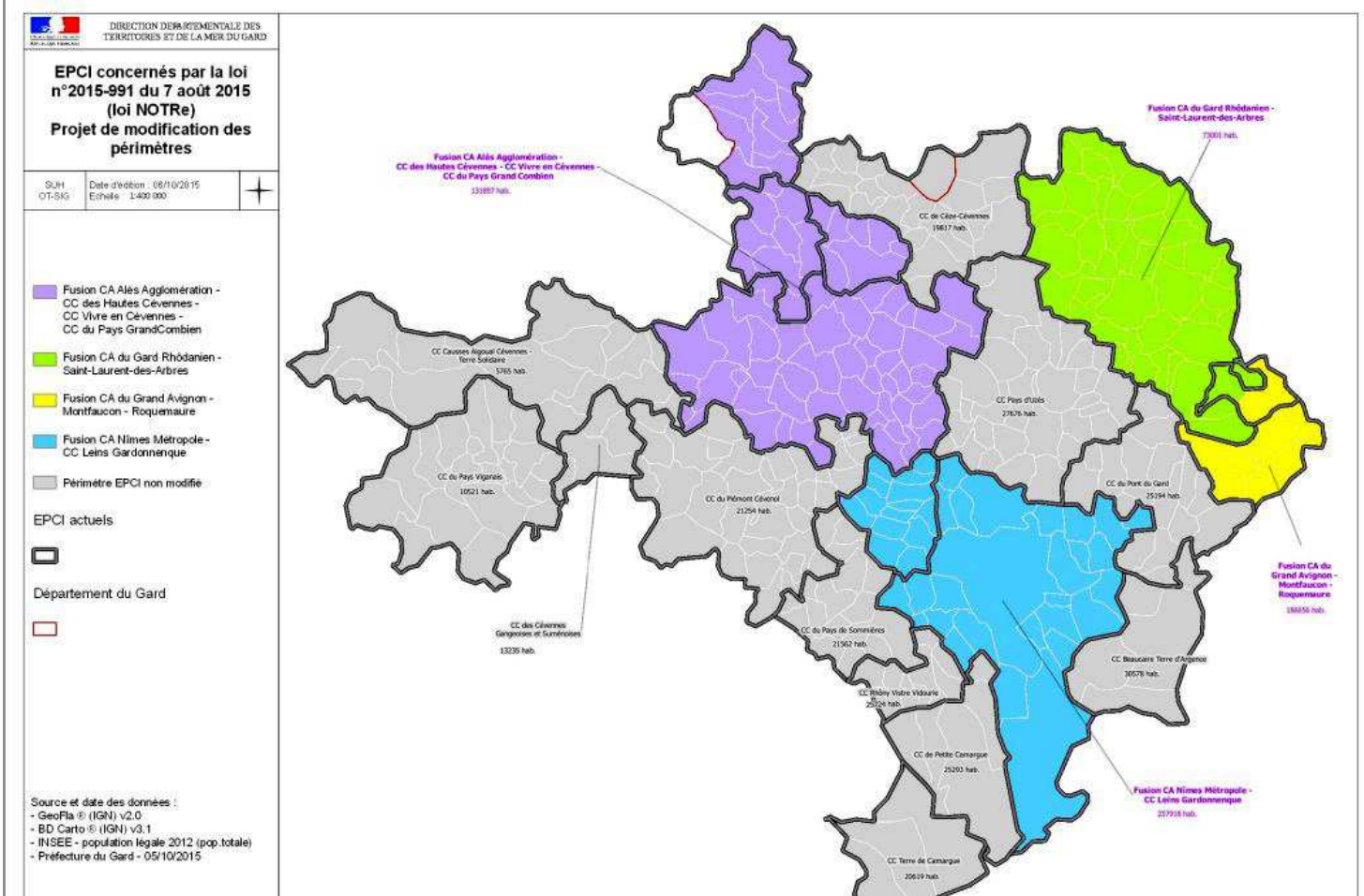
Si la récupération et le recyclage du verre est quelque chose qui fonctionne bien, les Cendrasiens sont encouragés à poursuivre leur effort en la matière, en rappelant que les bouteilles doivent être déposées impérativement dans les containers et non à coté, pour éviter tout risque de casse et de blessure. Merci !



Schéma départemental de coopération intercommunale

Le préfet du Gard propose la fusion du pays grand-combien (ainsi que des communautés de communes des Hautes-Cévennes et de Vivre en Cévennes) avec l'agglomération d'Alès afin de réaliser une méga agglomération et, dans la foulée, une métropole avec l'agglomération de Nîmes.

Ceci dans un processus totalement anti démocratique, sans laisser le temps d'un vrai débat public et d'études sérieuses, en écartant complètement la participation des citoyens à ces choix importants et lourds de conséquence pour la gestion du territoire et la vie des habitants.



La carte du préfet

Le préfet propose la fusion de 3 communautés de communes, dont le pays grand-combien, avec l'agglomération d'Alès, au total 75 communes et près de 130 000 habitants. Il suggère aussi d'y adjoindre la communauté Céze-Cévennes, ce qui ferait 100 communes et plus de 150 000 habitants. Du point le plus au sud, Boucoiran, au point le plus au nord, Malon-et-Elze, plus de 80 km et 1h30 de trajet routier !

Quelles seraient les compétences de la future agglomération ?

Si on ajoute à celles déjà nombreuses prises par le pays grand-combien (économie, sport, culture, environnement, déchets, assainissement, logement, politique de la ville, tourisme) celles qu'a déjà l'agglomération (écoles, périscolaire, petite enfance, urbanisme, voirie communautaire, restauration scolaire, transports, éclairage public, santé, monuments historiques, haut débit, sécurité publique, risques majeurs...), plus l'eau potable obligatoirement en 2020, ce sont quasiment tous les secteurs de la vie communale qui seraient sous gestion Agglomération.

Que resterait-il à la commune ?

L'état-civil, les cimetières, l'aide sociale !

Qui gérerait cette nouvelle agglomération ?

Aujourd'hui le pays grand-combien est géré par 36 élus dont 5 de Cendras. Dans la nouvelle agglomération, la prévision est de 130 élus, dont 1/3 pour la ville d'Alès (minorité de blocage) et un seul élu pour Cendras ! à cette échelle-là, le président devient un potentat et la technocratie prend le pas sur les autres élus.

Que deviendrait le personnel communal ou intercommunal ? Le personnel travaillant dans les divers services dont la compétence serait reprise par l'agglomération deviendrait personnel de l'agglomération. Les personnels sous statut seraient gardés mais pourraient être affectés sur l'ensemble du territoire agglomération. Les personnels sous contrat auraient un avenir très incertain.

Que deviendrait le service public de proximité et accessible à tous ?

Sachant qu'il sera plus difficile pour les habitants d'interpeller l'agglomération que la mairie ; sachant que la plupart des services payants fournis aux habitants sont plus chers à Alès qu'à Cendras (cantine, centre de loisir, bibliothèque, piscine, école de musique...), que les prestations pour les TAP sont sans commune mesure avec celles d'Alès, que la dotation municipale par écolier est de 46 euros à Alès contre 120 euros à Cendras, ... Sachant qu'à l'échelle de l'agglomération, baisse des dotations aidant, il sera tentant de privatiser les services (cela a déjà commencé). Sachant tout cela, il paraît évident que le service public serait de moins en moins accessible et efficace.

La fin des communes (et des départements) pour objectif

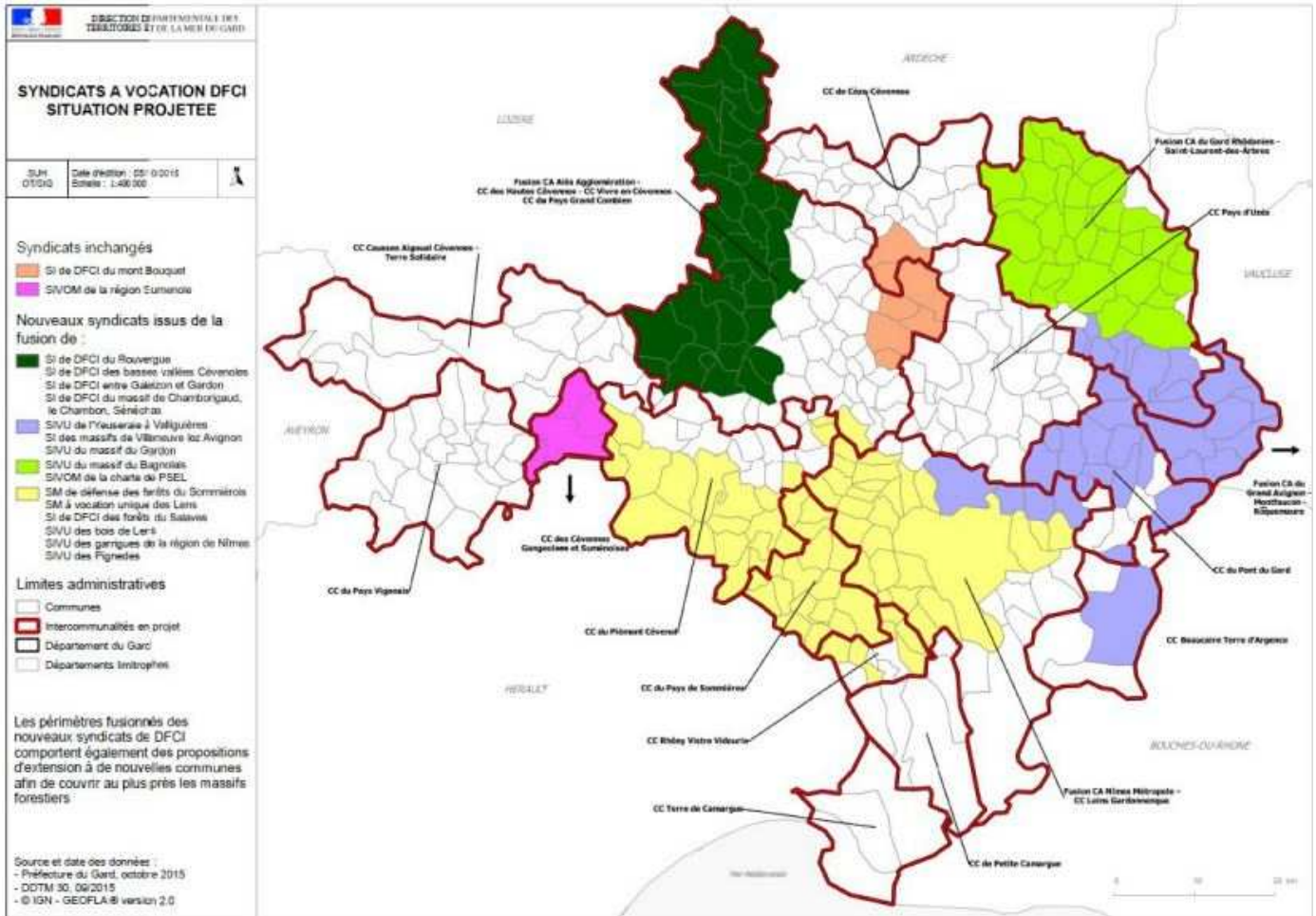
Faire grossir démesurément les agglomérations comme Alès et Nîmes, leur faire prendre la quasi-totalité des compétences des communes, les réunir à terme en métropoles comme cela est en cours, c'est à terme la liquidation programmée des communes et des départements (on a déjà l'exemple du grand Lyon et l'exemple en cours de la métropole Aix-Marseille). Liquider les communes, c'est liquider la démocratie de proximité, c'est liquider le socle du système démocratique français. C'est liquider l'échelon où se pratiquent l'écoute, la convivialité, la solidarité, le vivre-ensemble, la citoyenneté, dimensions dont on mesure l'importance avec les événements dramatiques que l'on vient de vivre.

Une régression pour l'économie rurale et la ruralité

Une telle organisation politico-administrative, notamment dans un contexte d'austérité et de baisse de la dépense publique, est un aspirateur des moyens du territoire vers la ville-centre (dotations, fiscalité, services publics) ; les marchés publics globalisés vont exclure les commerçants, artisans et PME des appels d'offre qui leur seront inaccessibles.

Une autre carte est possible

A l'unanimité le groupe majoritaire de la municipalité de Cendras a donc rejeté la proposition du préfet de fusion avec l'agglomération et proposé de maintenir la communauté de pays grand-combien (qui dispose largement des 5000 habitants nécessaires), voire en accueillant la communauté des Hautes-Cévennes autour de Chamborigaud et Génolhac (laquelle est obligée, par la loi, de fusionner) et en construisant ensemble un projet de développement rural, à taille humaine, ceci n'empêchant pas, via le pays Cévennes ou autres structures, de coopérer avec Alès et d'autres.



Exit aussi le SIVU de DFCI ?

Dans sa carte départementale des intercommunalités, le préfet a aussi pour mission de liquider le maximum de syndicats intercommunaux. Il propose donc de faire des quatre syndicats de défense de la forêt contre les incendies (dont le notre), un seul syndicat qui irait de Saint-Jean du Gard à Malon-et-Elze, ceci, dit-il, pour être plus efficace et économe. Or ce sera le contraire car ces syndicats sont efficaces car de proximité, et économes car gérés gratuitement par les communes. A l'échelle proposée, il faudra créer un service spécifique que les communes devront financer alors qu'elles vont disposer de moins de ressources. Là aussi le conseil municipal a émis un avis défavorable.

Le syndicat du Galeizon (SMACVG), maintenu mais menacé

Si le SMACVG n'est pas remis en cause ce coup-ci, pour autant il serait sérieusement menacé du fait que l'agglomération exercerait différentes compétences dans le champ d'action du syndicat et pourrait donc décider de les exercer elle-même, enlevant ainsi pouvoir et moyens financiers au SMACVG qui serait contraint à réduire sa voilure, voire à disparaître. On pourrait alors déplorer la perte de plusieurs emplois (contractuels) et la perte d'un outil qui a fait ses preuves depuis 25 ans au service du développement rural local.

Le calendrier

La carte du préfet a été divulguée à la mi octobre, les collectivités concernées doivent donner leur avis avant mi décembre. La commission départementale (CDCI) aura trois mois pour étudier les avis et les prendre ou non en compte. Le préfet, qui dispose de pouvoirs exorbitants en la matière, fixera définitivement la carte fin mars. Drôle de démocratie !

Un écrivain à la rencontre des jeunes lecteurs

Du 03 au 06 novembre derniers, le réseau des médiathèques du Pays Grand'Combien a accueilli Frédéric Maupomé, écrivain pour la jeunesse et scénariste de bandes dessinées.

Il est notamment l'auteur des albums : *Jungleries* et *Pirateries* (éd. Kaléidoscope), d'une adaptation de *Les trois mousquetaires* d'après Alexandre Dumas (éd. Le Vengeur masqué), et scénariste des bandes dessinées *Anuki* (Les éditions de la gouttière). Cette série raconte, sans texte et de façon drôle et poétique, la vie d'un petit indien.

Le vendredi 06 novembre, il a rencontré à la médiathèque Jean-Pierre Chabrol les classes de CP et de CE1. Cela a été l'occasion pour les élèves de lui poser des questions sur son travail d'écrivain, sa manière d'écrire, ses sources d'inspirations... Il leur a expliqué comment, dans le cas d'une bande dessinée, son texte était mis en image par le dessinateur. Ces échanges ont été très enrichissants.

Chaque rencontre s'est terminée par un atelier où les enfants ont appris à dessiner des personnages issus de ses histoires.



Horaires d'ouverture de la médiathèque Jean-pierre Chabrol:

Mardi 10h-12h et 16h-18h

Mercredi 14h-18h

Vendredi 16h30-18h

Samedi 9h-12h



Un superbe livre

Notre concitoyen Didier Lécuyer vient de publier un superbe ouvrage aux éditions du Fournal. Ce livre intitulé *L'Arc alpin* relate la traversée à pieds des Alpes depuis le Mont Ventoux jusqu'à la Slovénie par Didier et Sandra son épouse.

Il s'agit d'un livre illustré de magnifiques aquarelles réalisées aussi par Didier.

La présentation de l'ouvrage au cours d'une projection-conférence le 28 novembre dernier à la salle Mandela a rassemblé beaucoup de monde. Félicitations à Didier et Sandra.

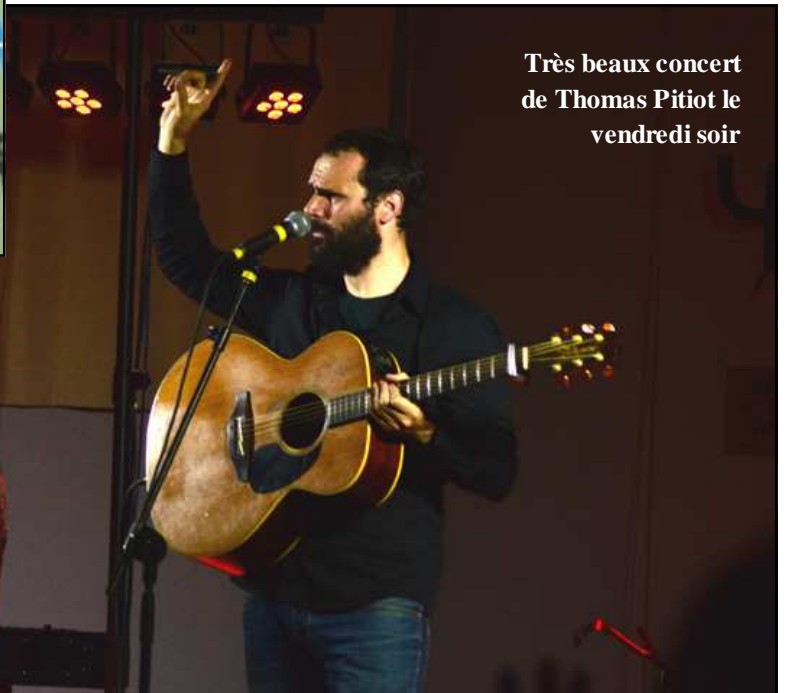


Présentation du livre de mangas réalisé par les ados du centre social



Délicieux buffet concocté par Graines de Cévennes

Lire délivre Retour en images



Très beaux concert de Thomas Pitiot le vendredi soir





Les enfants ont travaillé avec l'auteure Nancy Guilbert



Table ronde sur la lecture avec notamment Jean-Pierre Milovanoff



Conférence de Bruno Parmentier, où l'on comprend qu'il faut manger moins de viande



Récital de chanson française avec le trio Pas pour l'instant



Les stands des libraires toujours appréciés



Olympe l'impatient, spectacle sur la vie d'Olympe de Gouges

Un spectacle qui tourne bien!



Le groupe « spectacle vivant » du jeudi après-midi (TAP) a apporté sa contribution au week-end de Lire délivre sous la forme d'une représentation en avant-première, inspirée très librement du film d'animation Kérity, *La Maison des contes*. Les enfants ont imaginé et mis en scène des situations qui faisaient référence au rôle de la lecture. Ils évoquaient la gravité d'un monde sans livres et l'importance des contes dans leur vie d'enfants. Ce spectacle s'étoffe et sera à l'affiche de la soirée 1001 bougies le 18 décembre prochain à 19H30.

Vendredi 18 Décembre à partir de 18h30, Soirée des 1001 bougies

En vu de notre prochaine soirée, nous vous invitons à participer à l'organisation de l'illumination de la place du village,

Vous pourrez participer en venant à des ateliers créatifs autour de la bougie, ouvert à tous, les mardis et mercredis de 14h à 18h au foyer des jeunes, ou en faisant un don, pour ce que nous récupérons tous matériels : vieilles bougies, contenants en verre de toutes tailles, tasses, pots de terre... que vous pourrez déposer au centre social.

Pendant les vacances de Noël au centre social

Le centre socioculturel Lucie Aubrac ouvrira ses portes durant 4 jours pendant les vacances de Noël. Pensez à inscrire vos enfants.

Les plus petits (3/6 ans) vont faire connaissance avec Ernest et Célestine et partager avec eux tout un tas d'aventures.

Les 6/11 ans vont, quant à eux, partir sur les traces du Petit Prince de Saint-Exupéry. D'une rencontre à l'autre ils vont découvrir des univers, des personnages et plus encore...

SOIRÉE 1001 BOUGIES

Vendredi 18 Décembre 2015

A partir de 18h30

SALLE POLYVALENTE NELSON MANDELA
CENDRAS

Au programme

Féerie lumineuse et partage musical

Spectacle des enfants

Apéro rigolo

Repas de fête

SMOKE : Clown, Magicien, Humoriste

Dessert

Soirée dansante

Tarif : 5€ / personne

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Pensez à réserver vos repas

Atelier Chaises à L'ASLVG Patchwork

C'est avec enthousiasme que les activités Patchwork de l'ASLVG Cendras ont repris le mardi après-midi à la salle des Jonquilles.

La saison 2015-2016 a débuté en beauté les 25 et 26 septembre et 2 et 3 octobre par deux stages « rempaillage de chaise » avec du tissu. Avec l'aide, les conseils et démonstrations de Marie et Raymonde, venues de Mende, les mains habiles et besogneuses des participants et participantes ont tressé 70 mètres de cordon de tissu de leur choix pour redonner vie à de vieilles chaises oubliées. En plus du beau travail et de l'apprentissage d'une technique nouvelle ce fut encore une fois l'occasion de belles rencontres, échanges et partages.



L'association Galeïjades a repris ses activités.

Elle propose et parraine des ateliers réguliers afin de les rendre plus accessibles au public intéressé, et des soirées festives ponctuelles : danses traditionnelles écossaises et grecques.

Contact : 04 66 78 86 81.

Fabrication de meubles en carton, contact : 06 99 16 87 31.

Scrapbooking ou art de mettre en valeur vos photos, contact : 06 88 77 82 35. Atelier d'écriture, contact : 06 88 77 82 35 ou 06 04 46 63 07.



Repas du CCAS.

Le 3 décembre les aînés de la commune ont été honorés. Le doyen des Cendrasiens est Monsieur Nougaret Francis et la doyenne Madame Roustan Marguerite. Il a aussi été fêté l'anniversaire de Mme Brunel Yvette (qui œuvre auprès du CCAS depuis plus de 20 ans)

Cours de Yoga

Bien-Être du Corps et de l'Esprit, des cours de yoga viennent de voir le jour à Cendras, ils sont proposés au centre social, le Jeudi de 18h30 à 19h45, avec Marie Misaëlle

Contact: 06 29 30 06 88

Plus d'infos

sur misaelleyoga.com

Le téléphone de la coiffeuse

Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro du bulletin municipal: il manquait un chiffre au numéro de téléphone de la nouvelle coiffeuse, veuillez nous en excuser. Voici donc le bon numéro du salon Studio Coiffure Malaury: 04 66 30 73 56.

Agenda

Dimanche 13 décembre, de 8h à 18h, 2ème tour des élections régionales.

Dimanche 13 décembre, à 16 heures, loto du tennis club cendrasien.

Mardi 15 décembre, spectacles de Noël de l'école maternelle à 10h30 et de l'école primaire à 14h.

Vendredi 18 décembre, soirée des 1001 bougies au centre social.

Lundi 4 janvier, loto de l'an de l'association LSR à 14h au foyer des Jonquilles.

Vendredi 8 janvier, à 18h30, soirée des vœux de la municipalité.

Dimanche 10 janvier, à 16h, loto de la paroisse.

Dimanche 31 janvier, à 16 heures, loto du PCF.

Dimanche 7 février, à 16 heures, loto de l'APE des écoles de l'Abbaye.

Dimanche 14 février, à 16 heures, loto de l'Entente foot.

Dimanche 28 février, à 16 heures, loto LSR

Il est possible de recevoir le bulletin municipal en version numérique - tout en couleur - sur simple demande à l'adresse suivante:
mairiedecendras@gmail.com

Divers-Cité
Bulletin d'informations municipales de la commune de Cendras.
Rédacteur en chef :
Yannick Louche
Conseil de rédaction :
Yannick Louche, le bureau municipal, Isabelle Jouve.

Les associations qui souhaitent transmettre des informations pour le prochain bulletin municipal peuvent les déposer en mairie avant le 5 janvier, elles paraîtront dans le prochain numéro.

Pratique

Mairie de Cendras. Tél: 04 66 30 40 72. Fax: 04 66 30 48 91
Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr .

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Site Internet : www.cendras.fr.

SMACVG (SIVU du Galeizon). Mairie de Cendras.

Tél: 04 66 30 14 56. Fax: 04 66 30 48 91.

Mail: galeizon@wanadoo.fr

Communauté de Communes Pays Grand'Combien :

37 rue A. France, 30110 La Grand'Combe.

Tél: 04 66 34 10 96. Fax: 04 66 34 61 13.

Mail: paysgrandcombien@yahoo.fr

Résidence l'Euzière : Rue Youri Gagarine.

Tél : 04 66 56 37 37.

Grand'Combienne des Eaux : 2, Avenue du Pont.

30110 La Grand Combe. Tél: 04 66 54 80 39.

Service enlèvement des encombrants (Com. de Communes) :

Enlèvement les 1er et 3ème mardis du mois.

Déchetterie : (L'Habitarelle – Les Salles du Gardon)

Gratuite pour les habitants du Pays Grand-Combien

Tél: 04 66 54 86 02.

E.D.F.-G.D.F. En cas de panne, tél : 0810 030 810.

Poste de Cendras. Tél: 04 66 30 20 17 ; horaires : 9 à 12 heures et de 14h à 16h ; samedi de 9h à 11h30.

Médiathèque « Jean-Pierre Chabrol ». Tél : 04 66 30 09 93.

ouvert mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h, mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 18h ; samedi de 9 h à 12h.

Centre Socioculturel Lucie Aubrac. Tél: 04 66 78 69 82.

Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30; mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Association « Les Jardin du Galeizon (La Blaquièrre).

Tél/fax : 04 66 34 52 80.

Gendarmerie (St Martin de V.). Tél: 04 66 86 00 69.

Taxis de Cendras. Mr Mouzaoui : 06 34 54 00 41.

Mme Reverger : 06 98 40 68 86.

Société HLM « Un Toit Pour Tous ». 829, Montée des Lauriers. 30100 Alès. Tél: 04 66 86 88 54.

Société HLM « Néolia ». Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04 66 54 20 00.

Assistante sociale. Tél: 04 66 34 60 60.

Infirmière. Moisset Catherine, tél: 04 66 30 28 46.

Kinésithérapeutes: Roussel Florence et Perricaudet Estelle.

Tél: 04 66 30 92 52.

Pharmacies : Mme Malaviolle, tél: 0466 86 18 87.

Pharmacie des mines, tél: 04 66 30 30 27.

Dentiste: Picconi Claire, tél: 04 66 78 69 19.

Médecins:

- Dr Moussant. Tel: 04 66 43 08 76. Consultations le matin de 9 à 12 heures du lundi au samedi. L'après-midi de 15h à 18h30 les lundis, mercredis et jeudis.

- Dr Muriel Espaze. Cendras: 04 66 30 30 27.

Alès: 04 66 56 24 90.

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.